

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 07/05/2026

La branche Micro-Mobilité de MOBILIANS renouvelle sa gouvernance et affirme ses ambitions pour la filière

À l'issue de son assemblée, la branche Micro Mobilité de MOBILIANS annonce le renouvellement de son bureau, marquant une nouvelle étape dans la structuration et la reconnaissance de la filière. La filière a également présenté une feuille de route claire et ambitieuse, qui guidera les prochaines actions.

Une équipe renouvelée et très motivée

Les adhérents ont renouvelé leur confiance à Bérangère Benoit, dirigeante de MOBILITYURBAN, réélue Présidente de la branche Micro Mobilité. Elle sera accompagnée de deux Vice-présidents, Stanislas Renondin de Hauteclouque, Responsable des Affaires Publiques France et Royaume Uni chez Xiaomi Technology, et Vincent Mounès, Directeur général de La Maison de la Trott'. Paul Amette, Responsable de la qualité, du développement et de l'après-vente chez Logicom, a été élu Trésorier.

La branche tient par ailleurs à saluer l'engagement et le travail de Grégoire Hénin et Jean Ambert, qui quittent le bureau après avoir contribué de manière déterminante à la structuration de la micro mobilité au sein de MOBILIANS et au positionnement de la filière dans le débat public.

Avec un cap clair et ambitieux !

Dans un contexte de forte exposition médiatique, et de pression économique accrue, ce nouveau bureau portera une feuille de route articulée autour de quatre priorités stratégiques. La branche entend d'abord lutter contre la stigmatisation des engins de déplacement personnel motorisés, en installant un discours factuel et responsable, dissociant les engins des comportements individuels et rappelant que les enjeux relèvent avant tout de l'aménagement, de la pédagogie et de l'application des règles. L'objectif est de faire reconnaître pleinement les EDPM comme des solutions de mobilité du quotidien, contribuant à la décarbonation, à l'intermodalité et au dernier kilomètre.

Mobilians Micro-Mobilités fera également de la lutte contre la mise sur le marché d'engins non certifiés une priorité absolue, afin de renforcer la sécurité des usagers et de protéger la filière française face aux pratiques de dumping et de concurrence déloyale, notamment sur les plateformes de vente en ligne. Cet engagement s'inscrit dans un dialogue renforcé avec les autorités de contrôle et dans une approche coordonnée au niveau européen.

Parallèlement, le bureau et les adhérents poursuivront leurs travaux pour structurer et professionnaliser la filière française, en particulier autour de la réparation, du service après-vente et de la gestion des batteries. L'objectif est de valoriser le savoir-faire des professionnels, d'améliorer la durabilité des engins et de soutenir l'émergence d'une filière industrielle et de services responsable et pérenne.

Enfin, la branche s'attachera à faire évoluer le cadre réglementaire afin de permettre le développement des usages des EDPM, y compris hors agglomération. À travers une présence active auprès des pouvoirs publics, des élus et des instances européennes, elle entend s'imposer durablement comme l'interlocuteur de référence sur les enjeux réglementaires, économiques et industriels liés aux EDPM.

La branche Micro Mobilité de MOBILIAN S réaffirme sa volonté de porter une mobilité responsable, sécurisée et pleinement intégrée aux politiques de déplacement, au service des usagers, des territoires et de la transition écologique.

À propos de MOBILIAN S

MOBILIAN S est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN S défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.